

DEPARTEMENT DE L'ALLIER
ARRONDISSEMENT DE MOULINS
SYNDICAT MIXTE EAU ET ASSAINISSEMENT. RIVE GAUCHE ALLIER

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL

Séance du 14 Mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze du mois de Mars, les membres du Comité Syndical se sont réunis à Le Montet à 9h00 sous la présidence de M. DETERNES, Président du Syndicat Mixte Rive Gauche Allier.

Etaient présents :

BRANSAT	BONNIN Philippe	LE MONTET	TOURRET Marcelle GRANSEIGNE Viviane
CESSET	DIJOUX Nicole	NOYANT	PETIOT Yves MESMIN Christian
CHATEL DE NEUVRE	PACAUD Jean-Luc PELTIER Christian	ROCLES	GUILLOT Thierry
CHATILLON	CHALMIN Maurice PETIOT Ghislaine	SAULCET	
CONTIGNY		ST SORNIN	BRUN Baptiste PETITJEAN Liliane
CRESSANGES		LE THEIL	ROUSSET Francis ROBIN Lydie
DEUX CHAISES	RIBIER Julien	TREBAN	
LAFELINE		TRONGET	DETERNES Alain RIBIER Sylvain
MEILLARD		VERNEUIL	BENASSY Patrick DE PAULA Charles
MONETAY S/ALLIER	ARCHASSAL Didier		
MOULINS COMMUNAUTE			
MALLET Richard	CHERVIER Alain ALLIX Christian		
	DEGUELLE Alain	DIAT Jean-Claude* ERAUD Robert	DESPHILIPON Jocelyne

* Suppléant

Absents excusés : M. REIGNERON Antoine, M. BERTRAND Patrick, Mme VISINONI Stéphanie, M SIMON Yves, M. ROUDIER Bernard, M. SIMON Yves, Mme FOVEAU Christine, Mme LACOURT Véronique, M. BURLAUD Jean-Luc, M. SAUZEDE Loïc, Mme BRECHIGNAC Héline, M. PFEIFFER Stéphane, M. GUESTON Jean-Pierre, M. GUILLAUMIN Clément.

Absents : M. MAITRE Alain, M. BLANCHET François, M. CLUZEL Damien, Mme LACARIN M. Françoise, M. LINDRON Marc-Anthony, M. ALLEAUME Frédéric, M. EUGENE Ludwig, M. SADOT David, M. ROCHE Philippe, M. TOURRET Eric, Mme CABANEL Claire

Assistaient à la réunion à titre consultatif :

M. LABOUESSE, Directeur du Syndicat
Mme CHAUMEILLE, Secrétaire

En exercice	52
Présents	28
Votants	28
Pour	28
Contre	0
Abstention	0

DEL20250314010**Objet : Transfert des résultats 2024 eau potable vers régie eau potable**

Monsieur le Président rappelle au Comité Syndical que conformément à la décision prise par la délibération DEL20241205057 du 04-12-2024 d'instaurer une régie eau potable, il a été nécessaire de créer un nouveau budget, le budget « Régie eau ». Le budget eau potable devenant le « budget principal » sur lequel ne sera porté que les charges et recettes de personnel.

Aussi il convient de se prononcer sur l'affectation des résultats 2024 du budget eau potable.

L'exercice 2024 se clôture avec un excédent de fonctionnement cumulé de 1 086 126.84 € et un déficit d'investissement cumulé de – 260 397.00 €.

Unanime, le Comité Syndical, décide la reprise des résultats au budget primitif 2025 de la régie eau comme suit :

- Section d'investissement :
260 396.88 € sont affectés au 1068 – Affectation complémentaire de réserve
-60 410.88 € sont affectés au 001 – Résultat reporté en investissement
- Section de fonctionnement :
825 729.96 € sont affectés au 002 – Résultat reporté en fonctionnement.

Pour extrait conforme :
Le Président,

A. DETERNES